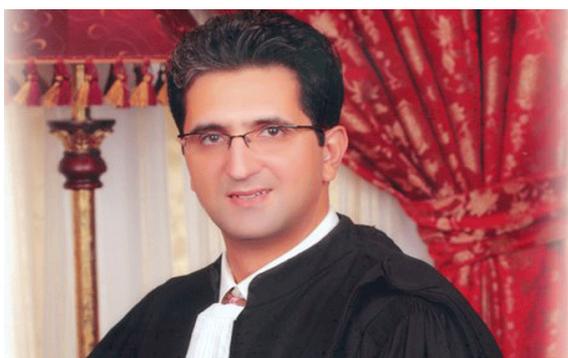


**Evènement « Peine de mort et Pauvreté »**  
**Mardi 10 octobre 2017**  
**Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères**

*A l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort  
et du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la dernière exécution en France*

*Biographie des intervenants*

**Me. Taieb BESSADOK, Avocat de Maher MANAI, ancien condamné à mort tunisien**



**Me. Taieb BESSADOK** est avocat en Tunisie. Il est devenu emblématique suite à la prise en charge du dossier de Maher MANAI, condamné à mort en 2003 pour un meurtre qu'il n'a jamais reconnu. Cette affaire a connu de multiples rebondissements et a été très médiatisée dans le pays et à travers le monde. Des faits, témoignages et aveux permettraient d'innocenter le jeune homme.

En 2017, le ministère de la Justice informe Me. BESSADOK de l'accord du département de la Justice pour la révision du procès du jeune Maher. C'est devant les tribunaux de Sfax, où le premier jugement a été prononcé, qu'un second procès va voir le jour, après 9 ans passés dans le couloir de la mort et en cellule individuelle. Sa peine a d'ailleurs été commuée en peine de prison à perpétuité, dans l'attente de ce nouveau procès.

Cette décision est la première du genre en Tunisie.

La société civile s'est activement mobilisée et le président de la République, Béji Caïd Essebsi, en personne s'est engagé à suivre de près son cas. Un livre "*Le Syndrome de Siliana - Pourquoi faut-il abolir la peine de mort en Tunisie*" (Collectif, Cérès éditions, 2013) relate des éléments de cette affaire.

**Me. Shreya RASTOGI, Avocate indienne, spécialiste de la thématique « peine de mort »**



**Me. Shreya RASTOGI** est chercheuse au Centre sur la peine de mort en Inde de l'Université de droit de New Delhi.

Diplômée de ce même établissement en 2013, et doublement médaillée d'or, elle a ensuite rejoint les équipes droit des affaires et litiges de Khaitan & Co à Mumbai pendant un an. Elle est aujourd'hui associée à la Death Penalty Litigation Clinic de la National Law University de Delhi aux côtés de sa collègue Me. Lubhyathi Rangarajan.

En 2015, elle est à l'affiche de la liste '30 Under 30' du magazine Forbes India, pour les efforts qu'elle mène afin d'offrir une représentation juridique compétente et efficace aux détenus indigents condamnés à mort en Inde.

## M. Joaquin JOSE MARTINEZ, Ancien condamné à mort aux Etats-Unis, innocenté



**M. Joaquin JOSE MARTINEZ** est un citoyen espagnol, né à Guayaquil (Equateur), et résidant en Floride (Etats-Unis).

Le 28 janvier 1996, il est arrêté, et accusé du meurtre du fils du shérif de Brandon, en Floride, et de sa compagne. Interrogé, puis immédiatement mis sous les barreaux, il sera condamné à la peine capitale. Toutes les preuves scientifiques le donnaient pourtant innocent. Il passera trois ans dans le couloir de la mort, avant que son deuxième procès ne révèle de graves erreurs judiciaires, auxquelles se sont ajoutés faux témoignages et manipulations de preuves. Les donateurs de fonds, les comités de soutien se multiplient; une cinquantaine de municipalités, des parlementaires, des sénateurs, des juristes, se mobilisent pour sa cause.

José Joaquin Martinez est libre depuis le 7 juin 2001.

Du 18 Janvier au 21 Janvier 2011, Joaquin José Martinez s'est d'ailleurs rendu en Seine-Saint-Denis, sur invitation d'ECPM, pour aller à la rencontre des élèves de collèges et lycées et témoigner de son vécu douloureux, dans le cadre du projet « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort »

## M. Urbain Kiswend-Sida YAMEOGO, Coordinateur de la Coalition contre la peine de mort du Burkina Faso



Né le 18 décembre 1980, **Urbain Kiswend-Sida YAMEOGO** est juriste, consultant dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité et de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Il enseigne la RSE dans les universités au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Président du Centre d'information et de formation en matière de droits humains en Afrique (CIFDHA), il assure par ailleurs la coordination de la Coalition nationale contre la peine de mort au

Burkina Faso.

Sa conviction en faveur de l'abolition de la peine de mort a été forgée au sein d'Amnesty International Burkina Faso. Militant depuis 1999, il fut coordonnateur jeunes jusqu'à son départ en stage à Amnesty International France en 2006. En France, il a milité au sein du groupe jeunes international de la section française d'Amnesty International tout en restant bénévole au sein du service jeunes. Depuis la France, il a pris part à de nombreuses actions et manifestations contre la peine de mort dans le monde (Action en faveur de Troy Davis, Jeux Olympiques de Pékin, Die-In, etc.). Il a coordonné en 2008 une campagne de plaidoyer régional des jeunes en faveur de l'abolition de la peine

de mort en Afrique de l'Ouest juste au moment où les Nations unies venaient d'adopter en 2007 le tout premier moratoire sur les exécutions.

De retour au Burkina Faso depuis 2015 et élu à la présidence du CIFDHA, il a lancé avec la coalition nationale contre la peine de mort au Burkina Faso le projet "Action citoyenne en faveur de l'abolition définitive et irréversible de la peine de mort au Burkina Faso" qui a été déployé au cours de l'année 2016. Ce projet mis en œuvre à travers des formations à l'endroit de la société civile, des médias, des leaders religieux et coutumiers ainsi que des leaders d'opinion, des acteurs de la justice (magistrats, avocats et garde de sécurité pénitentiaire) et des parlementaires, conjuguées à un travail de sensibilisation publique (émissions télévisuelles) et de plaidoyer auprès des autorités publiques ainsi que de la Commission constitutionnelle a contribué significativement à faire avancer la cause abolitionniste au Burkina Faso. Et pour cause, la Commission constitutionnelle a acté dans la nouvelle constitution de la 5<sup>ème</sup> République le principe de l'abolition définitive de la peine de mort. Le référendum d'adoption de la nouvelle constitution devrait faire rentrer le Burkina Faso définitivement dans le cercle des pays abolitionnistes de droit.

Doublement diplômé de l'Université Paris-Est Créteil (2007 et 2008), M. YAMEOGO est un ancien auditeur de l'Institut international des droits de l'homme (IIDH) de Strasbourg (session 2005 et 2006).